

**JOUR DE COLLECTE ?**  
L'info en 1 clic!

**NOUVEAU**

- ➔ Consultation en ligne de vos jours de collecte
- ➔ Recherche par carte interactive
- ➔ Téléchargement de votre calendrier de collecte

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
Rubrique Déchets

Pays Voironnais - Officiel

### **Vous pouvez télécharger votre calendrier de collecte > en cliquant ici**

Le tri se simplifie sur les 31 communes du Pays Voironnais, ainsi désormais, vous pouvez jeter tous les emballages (sauf le verre) et tous les papiers dans le bac jaune, même les pots, films, barquettes en plastique !

**C'est donc + de tri et + de recyclage !**

Les technologies ne cessent d'évoluer, ainsi, mélanger le papier aux autres emballages n'a aucune incidence négative sur le recyclage ! Tous vos papiers seront bien triés, comme les emballages, au centre de tri à La Tronche pour permettre leur recyclage. *Le tout est de bien les jeter en vrac et non imbriqués les uns dans les autres.*

### **J'utilise mon nouveau calendrier de collecte (et je jette les anciens !)**

Dès le lundi 2 novembre, pensez à utiliser votre nouveau calendrier de collecte. Si vous l'avez égaré, vous pouvez consulter [notre cartographie et le télécharger en ligne](#).

En cas de difficultés, faites une nouvelle tentative d'un autre navigateur ou pensez à le mettre à jour.

Il est impératif de sortir son bac la veille au soir et de ne le rentrer qu'après le passage du camion (jusqu'à 17h) !

## je n'utilise plus mon bac bleu !

Tout le mois d'octobre, les bacs à couvercle bleu ont été ramassés par une société, après le passage des équipes de collecte sur l'ensemble du territoire.

Désormais, il est interdit de l'utiliser pour la collecte.

Si vous avez changé d'avis et que vous ne souhaitez plus le conserver pour un autre usage, vous pouvez apporter votre bac bleu dans l'une des 8 déchèteries du Pays Voironnais jusqu'au 31 décembre ! Merci de bien respecter ces dates afin de permettre à votre fidèle bac bleu son recyclage et donc une nouvelle vie.

## Vous n'avez pas reçu la visite des ambassadeurs du tri ?

3 communes sont encore en cours de sensibilisation : Coublevie, Moirans et Voiron.

Les autres communes sont terminées. Le passage des ambassadeurs est prévu jusqu'au 10 décembre.

Si vous étiez absents ou si vous pensez ne pas pouvoir attendre leur venue car votre bac jaune est trop petit, vous pouvez contacter le numéro vert au 0 800 508 892 en tapant 3.

## Des questions sur les nouvelles consignes de tri ?

### TÉLÉCHARGER

- > Le tri se simplifie > Tous les changements en un coup d'oeil !
- > Guide du tri 2020
- > Consultez vos nouveaux jours de collecte en ligne !

---

40 rue Mainssieuxcs 80363 38516 Voiron cedex  
Lundi - vendredi : 8h-12h /13h30-18h Tél. : 04 76 93 17 71  
Retrouvez-nous sur

<http://www.paysvoironnais.com/mobilites/actualites-426/dechets-jours-de-collecte-et-consignes-1833.html>